

DÉCEMBRE 2017

**AVIS DE CONVOCATION  
D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR MERCREDI,  
LE 13 DÉCEMBRE 2017 À 19h00 : PRÉSENTATION DU BUDGET 2018**

Monsieur le Maire Normand Grenier  
Mesdames et Messieurs les Conseillers, Serge Desjardins, Pauline Dubé, Sylvain Crevier, Josée Paquette,  
Claudia D'Asti, Joe Falci

**AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par Son Honneur le Maire, Monsieur Normand Grenier, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, mercredi, le 13 décembre 2017 à 19h00, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir:

1. Constat de quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation, adoption et autorisation de transmission des prévisions budgétaires de l'année 2018
4. Présentation, adoption et autorisation de transmission du programme triennal d'investissement en immobilisations pour les années 2018-2019-2020
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

Je, Bernard Boudreau, greffier, soussigné, certifie sous mon serment que j'ai signifié cet avis spécial à tous les membres du Conseil municipal en leur laissant une vraie copie, entre 13h00 et 16h00, ce 12e jour du mois de décembre 2017.

Bernard Boudreau  
Directeur général et greffier

**MINUTES DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2017 À 19H00 À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM  
PRÉSENTATION DU BUDGET 2018**

**Constat de quorum et ouverture de l'assemblée**

Sont présents, Son Honneur le Maire, Monsieur Normand Grenier, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Serge Desjardins, Pauline Dubé, Sylvain Crevier, Josée Paquette, Claudia D'Asti et Joe Falci et M. Philippe Lapointe, trésorier et responsable des travaux publics.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 17-12-217**

**Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par :** Claudia D'Asti  
**Appuyé par :** Sylvain Crevier

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

**RÉSOLUTION NUMÉRO 17-12-218**

**Présentation, adoption et autorisation de transmission des prévisions budgétaires de l'année 2018**

**Attendu** que les prévisions budgétaires 2018 comprennent les crédits nécessaires au règlement des dépenses de fonctionnement, du remboursement en capital sur les dettes à long terme et des affectations;

**Attendu** que ces éléments sont sous le contrôle législatif du conseil municipal et que celui-ci en détermine la composition et la répartition à travers les différentes fonctions de l'administration municipale;

**Pour ces motifs, il est :**

**Proposé par :** Joe Falci  
**Appuyé par :** Serge Desjardins  
**Et résolu,**

Que les éléments, sous la responsabilité du conseil municipal, compris dans les prévisions budgétaires de l'année 2018 soient approuvés tel que présentés et déposés par le trésorier, Monsieur Philippe Lapointe, au montant de 8 364 009\$.

ADOPTÉ

**RÉSOLUTION NUMÉRO 17-12-219**

**Présentation, adoption et autorisation de transmission du programme triennal d'investissement en immobilisations pour les années 2018-2019-2020**

**Proposé par :** Josée Paquette  
**Appuyé par :** Pauline Dubé  
**Et résolu,**

## DÉCEMBRE 2017

Que le programme triennal d'investissement en immobilisations de la Ville de Charlemagne pour les années 2018-2019-2020, au montant de 251 000\$, soit approuvé tel que présenté et déposé par le trésorier, Monsieur Philippe Lapointe.

ADOPTÉ

### PÉRIODE DE QUESTIONS

**Q:** Pourquoi les dépenses de la fonction transport augmentent?

**R:** En raison des frais relatifs au transport collectif, création du nouvel organisme de transport métropolitain

### RÉSOLUTION NUMÉRO 17-12-220 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU BUDGET 2018

**Proposé par :** Joe Falci

**Appuyé par :** Serge Desjardins

QUE la séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉ

---

Normand Grenier  
Maire

---

Bernard Boudreau  
Directeur général et greffier